JEAN MORIN, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

« L'ACTION SOCIALE SERA LA PRIORITÉ DE NOTRE PROJET DE MANDATURE »

Comme il s'y était engagé, le Président du Conseil départemental de la Manche Jean Morin a rencontré à l'issue de la séance plénière une délégation d'agents du secteur social, représentants du personnels et membres syndicalistes. Il a pu faire état de sa détermination en proposant des mesures fortes et les actions qu'il compte mener de manière concertée avec les conseillers départementaux.

« *Dès le premier jour de mon élection, j'ai fait de l'enfance ma priorité et demandé à nos services de faire des propositions concrètes, en particulier dans le domaine de la protection maternelle et infantile* », a déclaré Jean Morin. Les premières mesures, compatibles avec les engagements nationaux, ont été votées lors de la séance plénière du 8 octobre dernier dans le cadre d'un engagement contractuel avec l'Etat. Une autre délibération engageante en matière de protection de l'enfance, là encore avec les services de l'Etat, a été votée vendredi 10 décembre actant de la création de 26 postes. Des décisions toutes votées à l'unanimité.

« Mais ces premières mesures ne sont pas une fin en soi et j'ai à cœur de faire ce que je dis, dans un contexte social qui ne cesse de se dégrader, a indiqué Jean Morin. *Le niveau d'urgence fait que, comme nous l'avions d'ailleurs déjà identifié avec les conseillers départementaux, nous ferons de l'action sociale la priorité de notre projet de mandature dont le vote est prévu au mois d'avril 2022. Je ne peux rester insensible aux difficultés et souffrances exprimées par bon nombre de nos agents, de cadres et d'usagers recueillis cette semaine. La sincérité des témoignages m'a convaincu de proposer une accélération des prises de décisions à notre assemblée* ».

C'est pourquoi Jean Morin a proposé aux représentants du personnel ce vendredi 10 décembre, des mesures complémentaires en matière de politique sociale. Outre les mesures évoquées précédemment, « *ce sont donc 17 postes supplémentaires que nous décidons de créer pour répondre à l'urgence, portant à 43 le nombre de postes créés aujourd'hui, pour un budget minimum de 25 millions d'euros sur le mandat* ».

Au-delà des moyens humains, Jean Morin a souhaité aller plus loin : « *J'ai par ailleurs entendu l'impérieuse nécessité d'objectiver l'organisation de nos services sociaux. Certaines choses fonctionnent bien, d'autres non. Il faut avoir le courage de le dire. Dans ce contexte, un diagnostic, assorti d'un comité de suivi, sera lancé dans les prochaines semaines et rendra ses conclusions sous 6 mois* ».

L'ensemble de ces propositions ont été acceptées par les représentants du personnel.

LA MANCHE LE DÉPARTEMENT

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr